

# ACT4COMMUNITY

---

## TERME DE REFERENCE

Mise en place des Plateformes de PAM  
pour une agriculture durable et  
résiliente

DA 03/2025

Act4Community « Agir pour le commun » vise à mettre en place une démarche inclusive de co-construction et de proximité avec les acteurs locaux et les populations avoisinantes aux sites du Groupe OCP, et ce dans le but de générer des initiatives créatrices de valeur durable à fort impact sur les communautés tant dans les domaines économique et social que dans les domaines de la culture, l'éducation et l'environnement.

## 1. CONTEXTE DU PROJET

---

Le projet de mise en place des plateformes démonstratives des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) dans la province de Khouribga vise à offrir un modèle pratique et innovant pour le développement de cette filière essentielle. L'objectif principal est d'accompagner les coopératives/agriculteurs dans l'adoption de techniques culturales modernes et adaptées, tout en répondant aux exigences de durabilité et de préservation de l'environnement.

Ces plateformes sont conçues pour démontrer les meilleures pratiques agricoles en matière de culture de lavande, origan, thym, câprier et safran. Elles permettront d'optimiser la production en fonction des conditions agronomiques et climatiques locales, tout en assurant une gestion efficace des ressources naturelles.

Le projet met également l'accent sur la gestion post-récolte, en particulier le séchage et le stockage des PAM, pour garantir la qualité et la conservation des principes actifs des plantes. Des supports pédagogiques, notamment des fiches techniques spécifiques à chaque plante, seront élaborés et diffusés aux agriculteurs afin de renforcer leurs compétences et leur autonomie.

Ce projet, en créant un environnement propice à l'apprentissage et à l'innovation, vise à renforcer la résilience des agriculteurs locaux, à améliorer leurs rendements et à ouvrir la voie à une exploitation durable des ressources naturelles.

## 2. RESULTATS ATTENDUS

---

### ✓ **Création de plateformes démonstratives opérationnelles**

- Mise en place de parcelles expérimentales pour la culture de lavande, origan, thym, câprier et safran, des espèces particulièrement adaptées aux conditions locales de faible disponibilité en eau, afin de promouvoir une agriculture résiliente face à la pénurie hydrique.

### ✓ **Diffusion de techniques culturales optimisées**

- Adoption par les agriculteurs de pratiques agricoles modernes et durables, répondant aux défis climatiques et hydriques, tout en améliorant les rendements des cultures des PAM.

### ✓ **Amélioration de la gestion post-récolte**

- Introduction de techniques efficaces de séchage et de stockage des PAM, garantissant la qualité des produits et la préservation de leurs principes actifs.

✓ **Renforcement des capacités des agriculteurs**

- Formation et sensibilisation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles, la gestion efficace des ressources en eau, et les étapes critiques de la gestion des PAM (de la culture à la récolte).
- Distribution de fiches techniques détaillant les spécificités et les exigences pour chaque plante cultivée, notamment en lien avec les contraintes hydriques.

✓ **Création d'un modèle reproductible et durable**

- Développement d'un cadre de référence pour les cultures des PAM, intégrant des solutions adaptées à la pénurie d'eau, pouvant être répliqué dans d'autres régions confrontées à des défis similaires.

✓ **Impact socio-économique**

- Création d'emplois directs et indirects, tant pour les opérations sur les plateformes (culture, entretien, récolte) que pour les activités de gestion post-récolte (séchage, stockage).
- Augmentation des revenus des agriculteurs grâce à une production accrue et de meilleure qualité, tout en stimulant l'économie locale par le développement de la filière des PAM.

Ces résultats visent à répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux en adoptant une approche durable et inclusive, axée sur l'optimisation des ressources naturelles et le développement humain

### **3. OBJET DU MARCHE**

---

Le présent marché a pour but la mise en place des nouvelles (PAM) dans la région.

### **4. COMPOSANTES DU MARCHE**

---

#### **Action 1 : Diagnostic, choix des coopératives et analyse du sol des plateformes démonstratives**

##### **Composante de l'Action**

Le prestataire devra diagnostiquer, analyser et classer les coopératives agricoles de la province Khouribga et Fkih Ben Salah selon une grille qui va être figer en concertation avec le client.

Le prestataire devra identifier les zones de culture adaptées pour chaque espèce cible (lavande, origan, thym, câprier, safran) en tenant compte des caractéristiques climatiques des analyses de sol et attribuer les superficies définies :

- **Safran** : 0,2 hectare
- **Câprier** : 0,2 hectare
- **Thym** : 0,1 hectare
- **Lavande** : 0,1 hectare
- **Origan** : 0,1 hectare

## **Livrable**

- Classement des coopératives.
- Dossiers juridiques des coopératives
- Fiches d'Analyse de sol pour chaque plateforme sélectionnée (30 analyses au total) (Pour les 30 premières coopératives)
- Rapports des visites comprenant le compte-rendu détaillé du déroulement de chaque visite, les justifications des choix des cultures ainsi que la délimitation des parcelles.

## **Action 2 : Mise en place et installation des plateformes démonstratives des PAM**

### **Composantes de l'action**

1. **Dossier d'engagement des bénéficiaires** : Mettre à la disposition du client un dossier d'engagement des bénéficiaires comprenant (Lettre d'engagement de mise en place des plateformes signé et légalisé par le bénéficiaire, dossier juridique du bénéficiaire, le lien entre le terrain objet de la plateforme et le bénéficiaire, ...).
2. **Approvisionnement en intrants** : Acquérir les semences ou plantules de qualité, les engrais et traitements phytosanitaires nécessaires pour chaque culture. Voir Annexe 2 : plateformes démonstratives.
3. **Accompagnement technique et entretien des cultures** : Assurer un accompagnement et une assistance technique des bénéficiaires tout au long de l'itinéraire technique des cultures. (Préparation terrain, semis, fertilisation, désherbage, protection phytosanitaire, récolte, conditionnement et stockage);
4. **Formation et sensibilisation** :
  - Organiser des écoles aux champs (3 écoles aux champs par culture par province au total 30 écoles aux champs)
  - Coordonner avec les bénéficiaires pour Inviter des agricultures limitrophes des plateformes démonstratives afin d'assister aux écoles aux champs.

#### 5. **Évaluation du rendement obtenu :**

- Analyse des rendements potentiels basés sur les caractéristiques des espèces et les superficies attribuées.
- Identification des facteurs susceptibles d'affecter la productivité.

#### 6. **Techniques de récolte :**

- Sélection des meilleures pratiques de récolte pour chaque espèce afin de préserver leur qualité (coupes manuelles, mécanisées, etc.).
- Détermination des périodes optimales de récolte pour maximiser les composés actifs (huiles essentielles, principes actifs, etc.).

#### 7. **Gestion post-récolte :**

- Mise en place de protocoles pour le tri, le conditionnement et le stockage adaptés à chaque espèce.
- Préparation des matières premières pour la transformation ou la vente directe.

#### **NB :**

- ✓ **Le prestataire s'engage à fournir des semences, engrais et produits phytosanitaires certifiés conformément à la réglementation en vigueur, ainsi qu'à mettre en place des plateformes démonstratives selon les bonnes pratiques agricoles, en veillant à leur configuration optimale pour assurer une démonstration efficace et conforme aux normes techniques requises.**
- ✓ **Le fournisseur assura la livraison chez les bénéficiaires (répartis dans les provinces de Khouribga et de Fkih Ben Salah)**
- ✓ **Le contrôle qualité des semences se fera in situ, au moment de la livraison**
- ✓ **Les Intrants doivent être présentés avec leur fiche technique au moment de la livraison**

#### **Objectifs de l'Action**

- Garantir une installation optimale des plateformes démonstratives pour les Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM).
  - Fournir des conditions favorables à la croissance et au développement des cultures sélectionnées.
  - Développer des fiches techniques : Élaborer des fiches techniques pour chaque PAM cultivée, incluant les pratiques optimales de culture et les informations sur les principes bioactifs.
  - Accroître la compétitivité des PAM : Fournir aux agriculteurs et coopératives des connaissances pratiques et des supports techniques pour renforcer leur productivité et valoriser leurs produits.
- 
- Optimiser les rendements de chaque espèce cultivée.

- Assurer une récolte et une gestion post-récolte conformes aux normes de qualité.
- Préserver la qualité des produits pour une meilleure valorisation commerciale.
- Offrir des données concrètes pour le suivi et l'amélioration continue du processus de récolte.

### **Zone d'étude**

Les plateformes seront situées dans les provinces de Khouribga et Fkih Ben Salah, zones sélectionnées pour leurs conditions géographiques et climatiques adaptées aux PAM ciblées.

### **Méthodes de réalisation**

Nombre de coopératives/agriculteurs bénéficiaires :

- Culture de Safran : 14
- Culture de Câprier : 3
- Culture de Thym : 6
- Culture de Lavande : 3
- Culture d'Origan : 4

### **Livrables**

1. **Engagement**
2. **Bon de Livraison de Dotation des bénéficiaires par les intrants (selon l'annexe 2).**
3. **Suivi technique:**
  - Parcelles aménagées et cultivées conformément aux spécifications des différentes espèces.
  - Chaque étape de travail doit être validée par le client, qui doit donner un avis favorable pour son exécution.
  - Rapport de mise en œuvre détaillé en réalisant 3 visites par coopérative (90 visites au total)
  - Détails sur l'approvisionnement en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires).
  - Étapes de préparation et d'installation des terrains, avec illustrations et données techniques.
  - Résumé des pratiques de suivi et d'entretien réalisées, incluant les défis rencontrés et les solutions appliquées.
  - Recommandations techniques : Suggestions pour optimiser l'entretien des cultures et améliorer les performances des plateformes à moyen et long terme.
  - Le rapport doit contenir toutes les composantes de l'action

- Un rapport technique détaillé comprenant (1 visite par coopérative/agriculteur soit 30 visites accompagné d'un PV de chaque visite) :
  - Les rendements réels obtenus pour chaque culture.
  - Les techniques de récolte utilisées et leur efficacité.
  - Les périodes de récolte précises pour chaque espèce.
  - Les protocoles de gestion post-récolte appliqués.
  - Des recommandations pour optimiser les prochaines récoltes.
- Rapport de synthèse global des résultats du projet (Mise en place de plateformes des PAM)

### **Qualité accompagnateur**

- ✓ **Expertise technique et agronomique** : Maîtrise des analyses de sol, des exigences des PAM, et des techniques culturales adaptées.
- ✓ **Gestion de projet agricole** : Capacité à planifier, organiser et superviser les étapes du projet avec rigueur.
- ✓ **Compétences en accompagnement** : Fournir un soutien technique et pédagogique continu aux agriculteurs et coopératives.
- ✓ **Capacité analytique** : Collecter, interpréter et exploiter les données pour optimiser les rendements et la qualité des récoltes.
- ✓ **Gestion des intrants et des ressources** : Approvisionnement et utilisation efficace des semences, engrais, et traitements phytosanitaires.
- ✓ **Rigueur documentaire** : Production de rapports détaillés, clairs et validés, avec des recommandations stratégiques.
- ✓ **Communication et synthèse** : Présentation des résultats de manière claire et convaincante à différents publics.
- ✓ **Expertise phyto-chimique** : capacité à exploiter les données pour des applications industrielles et commerciales.

## 5. CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

---

Descriptif Technique pour l'Organisation de la Conférence Plénière

### Thème Central : Installation des Plateformes Démonstratives des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)

---

#### **Objectif Général**

Organiser deux conférences (ouverture et clôture) axées sur **l'installation des plateformes démonstratives des PAM**, afin de partager les bonnes pratiques, les techniques innovantes et les retours d'expérience pour une mise en œuvre réussite. Ces conférences visent à inspirer et à renforcer les compétences des participants dans la création et la gestion de plateformes démonstratives.

#### **Objectifs Spécifiques**

1. **Sensibiliser** aux enjeux et aux étapes clés de l'installation des plateformes démonstratives.
2. **Partager des bonnes pratiques** pour la sélection des sites, la préparation des sols et la mise en place des cultures.
3. **Inspirer les participants** à travers des retours d'expérience et des cas concrets de plateformes réussies.
4. **Encourager la collaboration** entre les acteurs locaux (agriculteurs, coopératives) et les experts en agronomie et en gestion de projets.

#### **Thématiques des Conférences**

1. **Conférence d'Ouverture :**

**Titre :** « Culture des PAM »

- Présentation de la filière PAM,
- Témoignages d'experts et de porteurs de projets ayant réussi à installer des plateformes démonstratives.

2. **Conférence de Clôture :**

**Titre :** « Gestion et Suivi des Plateformes Démonstratives : Vers un Modèle Durable »

- Discussion sur les défis et les solutions pour la gestion des plateformes démonstratives.
- Présentation des outils de suivi et d'évaluation des performances (KPI).
- Perspectives d'avenir : comment pérenniser et reproduire les plateformes dans d'autres régions.

---

#### **Public Cible**

- Agriculteurs et coopératives impliqués dans la culture des PAM.
- Porteurs de projets dans le domaine PAM. (Succès stories)
- Experts en agronomie et en gestion de projets. (Doctorants et chercheurs en domaine PAM, Personnalité reconnue au Maroc).
- Représentants d'organisations agricoles et environnementales. (ANPMA, INRA...)
- Journalistes et médias spécialisés dans l'agriculture durable.

---

## ***Planification et Organisation***

Le prestataire sera responsable de la planification, de l'organisation et de l'animation des deux conférences, en collaboration avec ACT4COMMUNITY. Les étapes clés incluent :

### **1. Sélection des Intervenants :**

- Identifier et inviter des experts en agronomie, des porteurs de projets réussis et des représentants d'organisations agricoles.
- Collaborer avec ACT4COMMUNITY pour valider la liste des intervenants.

### **2. Conception du Programme :**

- Élaborer un agenda détaillé pour chaque conférence, incluant :
- Présentations techniques sur l'installation des plateformes.
- Témoignages et études de cas.
- Sessions de questions-réponses et d'échanges avec le public.

### **3. Supports Pédagogiques :**

- Préparer des présentations visuelles (PowerPoint, vidéos) pour illustrer les processus d'installation.

### **4. Animation des Conférences :**

- Animer les débats et faciliter les échanges entre les intervenants et le public.

### **5. Évaluation et Suivi :**

- Recueillir les feedbacks des participants via des questionnaires.
- Rédiger un rapport détaillé sur le déroulement des conférences, incluant les présentations, les échanges et les recommandations.

---

## ***Livrables Attendus***

1. **Programme détaillé** des deux conférences, incluant les noms des intervenants et les thématiques abordées.
2. **Liste des intervenants** sélectionnés en collaboration avec ACT4COMMUNITY.
3. **Supports de communication** (affiches, invitations, programmes).
4. **Supports pédagogiques** (présentations PowerPoint, fiches techniques).
5. **Rapport d'organisation** détaillant les étapes de planification et les résultats obtenus.

---

## ***Impact Attendu***

- **Renforcement des compétences** des participants dans l'installation et la gestion des plateformes démonstratives.
- **Inspiration et motivation** des agriculteurs et coopératives à s'engager dans la création de plateformes.
- **Création de synergies** entre les acteurs locaux et les experts en agronomie.
- **Promotion de l'innovation** et des pratiques durables dans la filière des PAM.

## 6. ORGANISATION ET GESTION DE LA MISSION

---

### **Modalités de paiement**

L'adjudication se fera par marché et les paiements seront effectués par l'association ACT4COMMUNITY au fur et à mesure de l'avancement des prestations.

### **Exigences particulières :**

- L'association ACT4COMMUNITY se réserve le droit de refuser ou de valider toutes propositions ou modifications (d'échanges ou alternatives) ne figurant pas dans le descriptif technique,
- Les prestataires seront adjudés selon la grille de sélection,
- Ce marché sera adjudé en un seul lot

L'adjudication de ce projet sera selon la matrice de mieux disant ci-dessous :

Conformité Technique	60%
Conformité Commerciale	25%
Préférence Locale	15%

## 7. CONFIDENTIALITÉ

---

Le soumissionnaire s'engage à préserver la confidentialité de toutes les données recueillies dans le cadre du projet.

## 8. DOSSIER DE SOUMISSION

---

La conformité du dossier de soumission est tributaire au respect des obligations du dossier de soumission :

1. **Offre technique** à communiquer à l'adresse postale : **Boite postale Act4community N° 173 Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.**

- Le présent TDR signé et cacheté
- Grille de choix des prestataires signée et cachetée
- Les conditions générales d'achat « CGA » signé et cacheté

**Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.**

2. **Dossier juridique et administrative** à communiquer à l'adresse postale : **Boite postale Act4community N° 173 Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.**

- Selon l'annexe 1-AA

**Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.**

**3. Offre commerciale à communiquer à l'adresse postale : Boite postale Act4community N° 173 Khouribga centre de distribution Khouribga Maroc.**

Le soumissionnaire devra établir une proposition financière à la base du bordereau des prix.

**Indiquer sur l'enveloppe : Le libellé du projet et Le nom du prestataire, son mail, adresse et téléphone.**

**NB :** Pour toute demande de renseignement, prière d'adresser votre requête par email à l'adresse suivante : [achatsa4c1@gmail.com](mailto:achatsa4c1@gmail.com)

## **9. ASSURANCE**

---

Le prestataire devra souscrire, à ses frais, toutes polices d'assurance appropriées destinées à couvrir les risques inhérents à l'exécution de la prestation, soit la souscription des polices d'assurance le paiement des primes y afférentes. Le prestataire devra maintenir en vigueur lesdites polices d'assurances jusqu'à la fin de ses obligations vis-à-vis du Client tel que :

- Une assurance couvrant tous les dommages qui pourraient être causés aux biens et au personnel du client ou à des tiers pendant l'exécution des travaux ;
- Une assurance couvrant la responsabilité de son personnel, les véhicules et matériel utilisé ;
- Les primes d'assurance du personnel intervenant, véhicule utilisé, assistance médicale et hospitalisation en cas d'accident et honoraires correspondants seront à la charge du prestataire.

## Annexe 2 : plateformes démonstratives

Paramètre		Safran ( <i>Crocus sativus</i> )	Câprier ( <i>Capparis spinosa</i> )	Thym ( <i>Thymus vulgaris</i> )	Lavande ( <i>Lavandula angustifolia</i> )	Origan ( <i>Origanum vulgare</i> )
<b>Nombre de parcelle</b>		14	3	6	3	4
<b>Superficie de parcelle (ha)</b>		0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
<b>Superficie Total (ha)</b>		2,8	0,6	0,6	0,3	0,4
<b>Espacement (intra et interlignes) (cm)</b>		15/30	200/300	30/50	60/100	35/60
<b>Dosage des semences/plantes</b>		Nbr: 13 440Kg (pour 14 parcelles) Densité: (4 800kg/ha)	Nbr: 1 000 plants Densité: (1 600 plants/ha)	Nbr: 30 000 plants Densité: 50 000 plants/ha	Nbr: 3 600 plants Densité: 12 000 plants/ha	Nbr: 20 000 plants Densité: 47 600 plants/ha
		plantation 2 Bulbes par trous	Hauteur: 35cm à 40cm	Hauteur: 25cm à 30cm	Hauteur: 30cm à 35cm	Hauteur: 25cm à 30cm
		Bulbe de première catégorie de bonnes qualité et indemnes des maladies (Bulbe de plantation d'un calibre de <b>(11cm) de 20g/bulbe.</b>	Chevelu racinaire de plant bien développé exploitant l'ensemble du substrat occupant 100% du terreau de plantation, absence de dégâts de maladies fongiques, de chenilles ou d'insectes défoliateurs sur les pousses végétatives, les plants doivent être fournis en godets et non racines nues d'un conteneurs de 1 L , les plans ne doivent en aucun cas présenter des signes de stress, et ils doivent être équilibrés au feuillage verdoyant,			
<b>Fertilisation</b>	<b>Engrais de fond</b>	840kg NPK (10-20-20) (300kg/Ha)	60 kg NPK 10-20-20 (100 kg/ha)	54 kg NPK 10-20-20	30 kg NPK 10-20-20	120 kg NPK 10-20-20
	<b>Engrais de couverture</b>	140 kg Ammonitrate 33.5 (50kg/Ha)	30 kg Ammonitrate 33.5 (50 kg/ha)	18 kg Ammonitrate 33.5	15 kg Ammonitrate 33.5	20 kg Ammonitrate 33.5
<b>Produits Phytosanitaires</b>	<b>Fongicides</b>	Rouille 56L 2App, Oïdium 42L 3App, Pourriture grise 56L 2APP)	Oïdium 9L 3App	Oïdium 4L 2App	Oïdium 3L 2App, Pourriture grise 3L 2App, Autres champignons 3L 2App	Oïdium 4L 2App, Pourriture grise 8L 2App
	<b>Insecticides</b>	Pucerons 17L, 2App, Cochenilles 42L 3App, Mouches blanches 28 1App	Cochenilles 6L 3App, autre (Pucerons, Thrips...) 3L 2App	Pucerons 3L 2App	Pucerons 2L 2App. Thrips 2L 2App, Mouches blanches 2L 2App	Pucerons : 2,4L 2App, Cochenilles : 6L 3App

La conformité des échantillons de tous les articles objet du DT, sera tributaire de la présentation des dits échantillons ».

- « Le client se réserve le droit de garder les échantillons relatifs aux prestataires adjudicataires pour conformité avant la réception de la marchandise »

LE SOUMISSIONNAIRE

LE CHEF DE PROJET

FAIRE PRECEDER LA SIGNATURE DE LA MENTION MANUSCRITE « LU ET  
ACCEPTE »